



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 20/12/11

Reçu en Préfecture le : 21/12/11
CERTIFIÉ EXACT,

**Séance du lundi 19 décembre 2011
D-2011/733**

Aujourd'hui 19 décembre 2011, à 10h30,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire

Suspension de la séance à 12h45 - Reprise de la séance à 13h50

Etaient Présents :

Monsieur Alain JUPPE, Monsieur Hugues MARTIN, Madame Anne BREZILLON, Monsieur Didier CAZABONNE, Mme Anne-Marie CAZALET, Monsieur Jean-Louis DAVID, Madame Brigitte COLLET, Monsieur Stephan DELAUX, Monsieur Dominique DUCASSOU, Madame Sonia DUBOURG-LAVROFF, Monsieur Michel DUCHENE, Madame Véronique FAYET, Monsieur Pierre LOTHAIRE, Madame Muriel PARCELIER, Monsieur Alain MOGA, Madame Arielle PIAZZA, Monsieur Josy REIFFERS, Madame Elizabeth TOUTON, Monsieur Fabien ROBERT, Madame Anne WALRYCK, Madame Laurence DESSERTINE, Monsieur Jean-Charles BRON, Monsieur Jean-Charles PALAU, Monsieur Jean-Marc GAUZERE, Madame Chantal BOURRAGUE, Monsieur Joël SOLARI, Monsieur Alain DUPOUY, Madame Ana marie TORRES, Monsieur Jean-Pierre GUYOMARC'H, Madame Mariette LABORDE, Monsieur Jean-Michel GAUTE, Madame Marie-Françoise LIRE, Monsieur Jean-François BERTHOU, Madame Sylvie CAZES, Madame Nicole SAINT ORICE, Monsieur Nicolas BRUGERE, Madame Constance MOLLAT, Monsieur Guy ACCOCEBERRY, Madame Emmanuelle CUNY, Madame Chafika SAIOUD, Monsieur Ludovic BOUSQUET, Monsieur Yohan DAVID, Madame Sarah BROMBERG, Madame Wanda LAURENT, Madame Paola PLANTIER, Madame Laetitia JARTY, Monsieur Jacques RESPAUD, Madame Martine DIEZ, Madame Emmanuelle AJON, Monsieur Matthieu ROUYEYRE, Monsieur Pierre HURMIC, Madame Marie-Claude NOEL, Monsieur Patrick PAPADATO, Monsieur Vincent MAURIN, Madame Natalie VICTOR-RETALI,
Mme Anne BREZILLON (présente à partir de 15h00), M. Michel DUCHENE (présent à partir de 14h45 et jusqu'à 15h20)

Excusés :

Madame Nathalie DELATTRE, Madame Alexandra SIARRI, Monsieur Charles CAZENAVE, Monsieur Maxime SIBE, Monsieur Jean-Michel PEREZ, Madame Béatrice DESAIGUES

Subventions à diverses associations culturelles. Autorisation.

Monsieur Dominique DUCASSOU, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre du Budget Primitif élaboré pour l'exercice 2012, vous avez autorisé M. le Maire à réserver une enveloppe au titre des subventions votées en faveur des associations culturelles bordelaises pour un montant de 3 701 760 €.

Il convient aujourd'hui de désaffecter de cette enveloppe la somme de 3 555 760 euros, que je vous propose de répartir ainsi :

Institut Français : 35 000 €
Novembre @ Bordeaux : 300 000 €
Compagnie les marches de l'été : 26 000 €
Théâtre National Bordeaux Aquitaine : 1 568 000 €
TNT / Manufacture Atlantique : 146 500 €
SCOP Glob Théâtre : 100 000 €
Théâtre du pont tournant : 30 000 €
Migrations Culturelles Aquitaine Afrique : 12 000 €
La boîte à jouer : 16 000 €
L'œil la lucarne : 15 000 €
Onyx café théâtre : 7 000 €
Compagnie du soleil bleu : 22 500 €
Compagnie ouvre le chien : 22 500 €
Compagnie Tiberghien : 6 000 €
Compagnie Présence : 15 000 €
Compagnie travaux publics : 12 000 €
Groupe anamorphose : 10 000 €
Groupe 33 : 4 000 €
Intérieur nuit : 4 000 €
Compagnie tombés du ciel : 4 000 €
La hurleuse : 10 000 €
Compagnie Ariadone : 15 000 €
Compagnie Paul les oiseaux : 11 000 €

Compagnie la coma : 11 000 €
Compagnie Rêvolution : 11 000 €
Compagnie Robinson : 1 000 €
Compagnie La Nuit Venue : 4 000 €
Kouabo l'alternative : 12 000 €
Technicore et le monde du zèbre : 4 000 €
Parallèles Attitudes Diffusion : 220 000 €
Concours International des Quatuors à cordes : 50 000 €
Bordeaux rock : 4 000 €
Musica in cathedra : 500 €
Renaissance de l'orgue à Bordeaux : 6 000 €
Compagnie le grain : 15 000 €
Groupe éclats : 15 000 €
Proxima centauri : 10 000 €
Université Bordeaux 1 / SCRIME : 2 000 €
Amis du Grand Théâtre : 700 €
Académie Nationale des Amis de l'Opérette : 500 €
ADMAA / Allez les filles : 4 000 €
Banzai Lab / ASIL : 2 000 €
Bordeaux Chanson : 2 000 €
Arts de la parole interculturelle : 23 000 €
Gustave : 2 000 €
Compagnie Bougrebas : 4 000 €
Opéra Pagai : 10 000 €
Ecole Supérieure de Théâtre Bordeaux Aquitaine / ESTBA : 102 398 €
A5bis : 20 000 €
FRAC Aquitaine : 20 000 €
POLA : 15 000 €
Zébra 3 : 10 000 €
Bruit du frigo : 10 000 €
Fenêtre sur rue : 2 000 €
Amis des musées : 2 000 €
Bellavistas Pro : 1 000 €
Itinéraire des photographes voyageurs : 14 000 €
Documents d'artistes : 2 000 €
L'ouvre boîte : 1 500 €
Centre Jean Vigo événements : 30 000 €
Le festin : 9 000 €
Lettres d'échanges : 5 000 €
Université de Bordeaux 3 / BIFA : 7 800 €
Escalaes Littéraires Bordeaux Aquitaine : 195 000 €
Théâtre des Tafurs : 10 000 €
Permanences de la littérature : 15 000 €
Ass. Culturelle des Chartrons : 2 000 €
9-33 : 15 200 €
Mémoire de Bordeaux : 57 542 €
Société archéologique de Bordeaux : 16 770 €
Académie Nationale des Sciences, belles lettres et arts de Bordeaux : 32 600 €
Société d'histoire de Bordeaux : 2 000 €

Amis d'ars et fides : 2 000 €
Amis de Jean Moulin : 1 000 €
Cercle études et culture française : 150 €
Pétronille : 3 000 €
Amis de l'Hôtel de Lalande : 3 369 €
Promotion du grand Saint Michel : 2 400 €
Cap Sciences : 50 000 €
Kiosque culture : 90 831 €

En conséquence, nous vous demandons de bien vouloir autoriser Mr le Maire à attribuer ces subventions, qui seront prélevées sur la ligne budgétaire prévue à cet effet au Budget Primitif 2012, rubrique 30 – nature 6574, ainsi qu'à élaborer et signer les conventions de partenariat qui s'y rattachent.

ADOPTE A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 19 décembre 2011

P/EXPEDITION CONFORME,

Monsieur Dominique DUCASSOU